

COMMUNE DE
SAINT-FRANCOIS-DE-SALES
Département de la Savoie
Arrondissement de Chambéry
Canton de Saint-Alban Leysse

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°DEL-2026-39
SEANCE DU 6 JUILLET 2026

Date de convocation :
02/07/2026

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 10
Absent : 1

Nombre de suffrages exprimés
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 6 juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-François-de-Sales légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BEBERT, Maire.

Présents : Thierry BEBERT, Yves, PERRACHON, Emilie PAREY, Jérôme GUGGISBERG, Sébastien SOUDIEUX, Mélanie HERISSE, Claude BEBERT, Mathilde THIOU, Frédéric JOURY, Florence HOWELLS

Absent excusé : Philippe PERNET

Pouvoir : Philippe PERNET à Claude BEBERT

Secrétaire de séance : Mathilde THIOU

OBJET : AIDE PLAN SKI JEUNES 2026 – Reversement à ATEMIA Exploitation

Monsieur le Maire rappelle que :

- le Département de la Savoie finance les frais de location du matériel de ski pour les collégiens de la Savoie dans le cadre des sorties scolaires de leurs établissements ;
- ATEMIA Exploitation gère le magasin de location de matériel nordique sur la Porte de Saint-François pour la saison 2025/2026.

Compte tenu que cette subvention d'un montant de 7 800.00 euros a été versée à la commune pour la saison 2025/2026, Monsieur le Maire propose de reverser cette aide à ATEMIA Exploitation qui assume les frais de locations pour ce public.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de reverser la somme de 7 800.00 € correspondant à la subvention Plan Ski Jeune 2026 à ATEMIA Exploitation.

Thierry BEBERT
Le Maire



Mathilde THIOU
Secrétaire de séance